

Compte Rendu du Conseil municipal du Vendredi 20 juin 2014 à 13h00

Le Vingt juin deux mille quatorze à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué par courrier du 13 juin 2014, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian THOMAS, Maire.

Etaient présents : Christian THOMAS – Alain CAPDEVIELLE – Hélène SABOUREUX – Pascal BOSQ – Franco TUBIANA – Jean-Michel LAVIGNE - Laurence TARDIEU – Romain LARCHER – Marie-Christine PECHARD – Franck MICHAUD – Hélène BARREAU – Elisabeth LAURENT – Sandrine DELAUNAY – Bernard POURQUIER.

Excusés :

Marie-Pierre RAYMOND	Procuration à Monsieur Bernard POURQUIER
Isabelle LATOURNERIE	Procuration à Madame Hélène SABOUREUX
Myriam GUIBERTEAU	Procuration à Monsieur le Maire
Jean-Sébastien GERBEAU	

Absent :

Claude BACQUEY

Secrétaire de séance : Sandrine DELAUNAY

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 MAI 2014-06-20

Le Compte-rendu du 27 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (5 titulaires et 3 suppléants)

ELECTIONS

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANT EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire précise que

- . Vu le Code électoral
- . Vu le décret n° 20146532 du 26 mai 2014
- . Vu la Circulaire NOR/INTA/1411886C du 2 juin 2014.

Considérant que

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014. 178 sénateurs sur 348 seront ainsi renouvelés pour un mandat de six ans au suffrage universel par un collège de grands électeurs où prédominent les conseillers municipaux.

Le 20 juin 2014, les conseils municipaux devront élire leurs représentants. Le conseil municipal de la commune de Listrac-médoc étant composé de 19 membres la commune devra désigner 5 titulaires et 3 suppléants.

Les titulaires et suppléants sont élus par les conseillers municipaux à bulletin secret sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne. Chaque liste de candidats aux fonctions de titulaires et de suppléants doit désormais être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (L.289 modifié par la loi du 2 août 2013).

Le bureau (art R.133) est présidé par le Maire, il comprend :

- Les deux membres du Conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin
- Les deux membres du Conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin

La proclamation des résultats est suivie de l'établissement d'un procès-verbal

DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU ELECTORAL

Les deux plus âgés présents à la séance : Bernard POURQUIER et Hélène SABOUREUX
Les deux plus jeunes présents à la séance : Romain LARCHER et Laurence TARDIEU

Monsieur le Maire après en appelle aux candidats

SEANCE DU Vendredi 20 juin 2014 à 13 H 00

Une seule liste est présentée, Liste Christian THOMAS, les candidats sont les suivants :

Titulaires :

Christian THOMAS
Hélène SABOUREUX
Alain CAPDEVIELLE
Marie-Pierre RAYMOND
Pascal BOSQ

Suppléants :

Isabelle LATOURNERIE
Franco TUBIANA
Hélène BARREAU

Monsieur le Maire procède à l'élection des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs, cette élection se déroule à bulletin secret.

Le résultat est le suivant :

Votant 17 dont trois procurations

Bulletins	17
Liste Christian THOMAS	17

Questions diverses

Pascal BOSQ précise qu'il est souvent présent à l'embauche des services techniques et est prêt des employés. Il rappelle que ces derniers ne sont pas des femmes de ménage et qu'il ne faut pas les interpellé à tout moment. Compte-tenu des différentes tâches à effectuer, arrosage, tonte, entretiens divers, il sera peut-être nécessaire d'embaucher un personnel en contrat aidé (contrat d'avenir ou CUI).

SEANCE DU Vendredi 20 juin 2014 à 13 H 00

Monsieur le Maire intervient concernant le nettoyage et la peinture de la cantine scolaire. Il faudra décider si cette opération sera effectuée par les employés municipaux ou par une entreprise.

Pascal BOSQ annonce que les jeux achetés pour le parc de la Mairie arrivent aujourd'hui. Le montage coûte 8 000 € et nous avons décidé d'effectuer nous même l'installation de ces équipements.

Franck MICHAUD demande si les papiers concernant les poubelles ont été distribués

Monsieur le Maire après s'être renseigné précise que c'est en cours

Jean Michel LAVIGNE demande que le ramassage des bacs jaunes soit affiché sur le panneau lumineux

Salle Polyvalente

Monsieur le Maire précise que l'état des lieux n'est plus effectué. Après en avoir discuté, cette démarche sera effectuée par Francis GUIONET après chaque occupation de la salle.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 13h50.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal se réunira vendredi 27 juin 2014 à 20h30. L'ordre du jour est assez chargé. Vous avez déjà reçu les convocations.